

COMMANDE PUBLIQUE ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Rapprocher acheteurs publics et structures de l'ESS, c'est possible !

Gaëlle Ginibrière | Actu juridique | France | Publié le 19/05/2017 | Mis à jour le 18/05/2017

Le premier "OpenMap ESS", une matinée consacrée à des échanges entre acheteurs publics et structures de l'ESS (économie sociale et solidaire) d'Ile-de-France s'est tenue le 18 mai à l'université de Nanterre. L'occasion pour les acteurs publics de présenter l'évolution de leurs problématiques et pour les entreprises de l'ESS de faire connaître leurs savoir-faire.



Organisé par le GIP (groupement d'intérêt public) Maximilien ⁽¹⁾ ^[1], l'événement a réuni plus de 180 participants. Objectif de cette matinée ? Rendre le dispositif des clauses sociales plus visible et inciter les maîtres d'ouvrage de la région Île-de-France à faire de leurs achats un levier d'insertion.

Créée pour répondre aux enjeux d'emploi dans le cadre des projets d'aménagement du Grand Paris, la MACS a en effet pour mission de développer les clauses sociales dans la commande publique francilienne.

Alors que les clauses sociales ont connu leur essor avec la rénovation urbaine, les PLIE (plans locaux pour l'insertion et l'emploi) et MDE (Maisons de l'emploi)... ont essentiellement jusqu'ici déployé leur mission à l'échelle du territoire communal ou intercommunal. « Avec les grands projets d'aménagement de la région, notamment ceux de la Société du Grand Paris, leurs missions dépassent désormais ces territoires.

Changement culturel

Il s'agit donc d'un vrai changement culturel pour les facilitateurs des clauses sociales : ils doivent davantage s'ancrer dans la coordination des actions, car les projets traversent plusieurs villes, voire des départements », observe Philippe Gobillon, directeur du PLIE du Grand Paris Sud-Est Avenir (Créteil), ainsi que de l'URTIE (Union régionale des territoires pour l'insertion et l'emploi), qui fédère les acteurs de l'insertion.

Les projets sont également de plus grande envergure. Par exemple, le PLIE du Grand Paris Sud-Est Avenir s'apprête à signer une convention pour 240 000 heures d'insertion à réaliser, ce qui suppose un sourcing des candidats à l'insertion beaucoup plus large qu'auparavant.

Anticiper en toute sécurité votre «sourcing» : les cinq questions à se poser ^[2]

Conversion

Autre changement : les grands donneurs d'ordres se sont peu à peu convertis aux clauses sociales. « Après avoir forgé notre expertise sur les marchés publics, nous travaillons désormais pour le marché privé, comme pour la construction de l'U-Arena, une salle de rugby et salle de spectacle à Nanterre, dans le cadre de laquelle 136 000 heures d'insertion avaient été réalisées en mars dernier », indique Tarik Menchou, chargé de projet à la MEF (maison de l'emploi et de la formation) de Nanterre.

Le facilitateur des clauses sociales, un acteur au cœur d'un processus reconnu d'insertion ^[3]

« Un autre enjeu serait d'élargir les clauses sociales à de nouvelles familles d'achat ou métiers, jusqu'ici concentrées sur le BTP et un public essentiellement masculin », poursuit Philippe Gobillon.

Les métiers du numérique étaient justement à l'honneur de ce premier « OpenMap ESS ». Six structures de l'ESS y ont présenté leurs savoir-faire dans l'infogérance ou le développement (RezoSocial), le reconditionnement et la revente sur le marché français de matériel informatique (Nodixia Recycling Service) ou encore la communication et la création de sites Internet ou d'appli Web ou mobile (10mentionWeb).

POUR ALLER PLUS LOIN

- Marchés publics : l'innovation est à la portée de tous
- Les marchés publics, outils d'une économie intelligente
- L'achat public responsable à l'heure de la planification

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services et offres adaptés à vos centres d'intérêt.